



Les Mardis de l'IH2EF - saison 2021/2022

Updated 24 October 2024

Retrouvez toutes les émissions de la saison 2021-2022 des Mardis de l'IH2EF. Vous pouvez accéder à la rediffusion de chacune des émissions.

Les **8 sujets disciplinaires** destinés à accompagner les personnels d'encadrement dans leur mission de pilotage pédagogique portent sur l'histoire géographie, les sciences politiques, l'économie gestion et l'éducation musicale. Les sciences de la vie et de la Terre sont abordées via des thématiques qui résonnent tout particulièrement avec l'actualité du moment telles que la promotion de la santé, le développement durable et la célébration de l'année de la biologie.

Saison 2021-2022 des Mardis de l'IH2EF

Les **11 sujets transversaux** traversent les questions vives qui se posent aux personnels d'encadrement aujourd'hui :

- l'évaluation des établissements,
- le management,
- les valeurs de la république et la laïcité,
- le développement d'une culture juridique, la continuité Bac-3/bac+3,
- l'évaluation
- l'égalité filles/garçons.

Chacune des émissions croise les regards scientifiques et/ou institutionnels avec des témoignages de terrain.

Pour aller plus loin, une sélection documentaire vous est également proposée sur chaque thématique.

Accès directs vers les émissions de la saison :

- [Les trajectoires professionnelles des cadres et la formation](#)
 - [Accompagner les professeurs et piloter l'éducation musicale dans les territoires](#)
 - [Agir pour l'égalité filles-garçons](#)
 - [Communiquer en période sensible](#)
 - [Être un manager de la transformation](#)
 - [Agir pour le bien-être au travail dans les établissements](#)
 - [Ouverture européenne et internationale des établissements scolaires : quel pilotage ?](#)
 - [Spécialité HGGSP - Quel pilotage pédagogique au service d'un continuum pour les élèves ?](#)
 - [Enseigner et faire vivre la laïcité](#)
-
- [Le Service national universel](#)
 - [Le continuum Sco-Sup : piloter le Bac -3/+3](#)
 - [Éducation aux médias et à l'information](#)
 - [Éducation à la santé](#)
 - [L'éducation au développement durable, année de la biologie - temps 2](#)
 - [L'éducation au développement durable](#)
 - [La culture juridique des personnels d'encadrement](#)
 - [L'évaluation de l'établissement \(temps 1\)](#)
 - [Devenir personnel d'encadrement du MENJS](#)

Les trajectoires professionnelles des cadres et la formation

Le mardi 5 juillet 2022 de 17h à 18h



Les trajectoires professionnelles des cadres sont le fruit d'une histoire professionnelle toujours singulière, marquée par des opportunités et des contraintes propres à la fois aux personnes et aux organisations. Le passage par le concours en constitue un invariant. Le concours pour devenir cadre confère à la personne un statut et lui attribue l'autorité professionnelle nécessaire (la sienne et par extension celle de l'institution toute entière) pour l'exercice de sa responsabilité. Bien qu'encore largement déterminées par le diplôme initial, ces trajectoires se construisent avant tout dans un rapport intime des personnes à leur métier et à la formation. Le sens donné à l'activité professionnelle, le désir d'engagement au sein du service public, le rapport permanent aux savoirs sont des dimensions motrices pour la gestion des carrières.

[le replay](#)

Les liens entre les trajectoires professionnelles des cadres et la formation s'inscrivent dans un temps long qui déborde largement des moments critiques visibles tels que le temps de préparation au concours ou celui de l'adaptation à l'emploi. La variété des modes d'accompagnement et des formats (formation collective, tutorat et mentorat, immersions et formation par les pairs, formation en ligne, etc.) et les environnements formels ou informels de leur mise en œuvre renforcent l'idée d'un accès facilité à une formation devenue permanente.

Des enjeux institutionnels et une organisation alignée

Les engagements du Grenelle de l'Éducation en 2021 ont démontré tout l'intérêt d'un développement de la formation initiale et continue pour l'apprentissage tout au long de la vie, pour l'accroissement de la professionnalité, pour la construction d'une culture commune ou pour le soutien aux transitions professionnelles. En 2022, les EAFC parachèveront cette ambition en dotant les académies d'une stratégie et d'un outillage pour la formation des personnels, y compris des cadres. La direction de l'encadrement développe une politique de suivi pour le haut encadrement et pour la détection des talents (MPES). Cette stratégie trouve un relai dans les académies, avec les MAE (Mission Académique pour l'Encadrement) qui organisent le repérage et l'accompagnement des cadres vers des postes en tension et des missions fonctionnelles.

L'IH2EF complète ces dispositifs avec une offre de formation initiale, continue ou experte pour l'ensemble des cadres de l'enseignement scolaire et supérieur.

Accompagner les professeurs et piloter l'éducation musicale dans les territoires

Le mardi 21 juin 2022



Aux côtés de celui des arts plastiques, l'enseignement de l'éducation musicale participe de la formation générale des élèves tout au long de la scolarité obligatoire. Au lycée, devenue enseignement de la musique, elle est proposée au choix de l'élève dans différents cadres :

spécialité art musique en série générale, option musique en séries générale et technologique, spécialité sciences et techniques de la musique (aux côtés de la danse et du théâtre) en série technologique.

Ce paysage assez simple et stable s'enrichit fréquemment de diverses dispositions et dispositifs, certains flirtant avec l'éducation artistique et culturelle. Les classes à horaires aménagés et les chorales scolaires en sont les fers de lance. Mais d'autres dispositifs se développent, souvent à l'initiative des échelons locaux de l'éducation nationale : orchestre à l'école, classe chantantes, classe voix, classe à musique renforcée... Mais ce n'est pas tout ! En effet nombreux sont aujourd'hui les institutions culturelles proposant des actions partenariales aux écoles et établissements au titre de l'éducation artistique et culturelle.

le replay

Le paysage devient dense et complexe, il doit être organisé et piloté, les acteurs de terrains, professeurs, directrices et directeurs d'école, chefs d'établissement gagnant à être accompagnés au plus près des problématiques qui sont les leurs.

Agir pour l'égalité filles-garçons

Le mardi 7 juin 2022



Au-delà du constat d'engagement des établissements scolaires autour des problématiques liées à l'égalité filles-garçons, comment soutenir les dynamiques académiques en valorisant les initiatives ou en faisant monter en compétences les personnels d'encadrement prêts à s'impliquer dans les territoires ?

Lors de ce direct, nous avons tenté de construire ensemble les réponses aux questions suivantes :

- Quel niveau de conscientisation de la réalité des problématiques d'égalité dans le contexte professionnel et local ?
- Quels leviers pour agir au niveau des parcours scolaires ?

Le code de l'éducation rappelle que la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, se fait dès l'école primaire.

[le replay](#)

Il s'agit d'une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent, d'autres modèles de comportement se construisent sans discrimination sexiste ni violence et se constitue une culture de l'égalité et du respect mutuel.

Les intervenants rappelleront le contexte institutionnel, préciseront les enjeux. Ils inscriront la réflexion au prisme de 30 années de recherche et d'étayage scientifique pour dresser les perspectives de terrain et mettre en exergue les leviers possibles. Des initiatives mises en œuvre à différentes échelles seront présentées à titre d'exemples comme la transformation des structures et des organisations en faveur d'une amélioration du climat scolaire, ou l'évolution des parcours d'orientations des filles et des garçons, en lien avec les familles, pour les rendre plus ambitieuses et libres.

Communiquer en période sensible

Le mardi 17 mai 2022



Le management est l'un des axes forts de la formation à l'IH2EF.

Être manager, c'est également développer des compétences en termes de communication, qu'il s'agisse de communication de crise ou plus largement de communication sensible sur des sujets potentiellement sources de crise.

Comme évoqué par T. Libaert en 2006 et en 2011, trois sous-dimensions ont été distinguées :

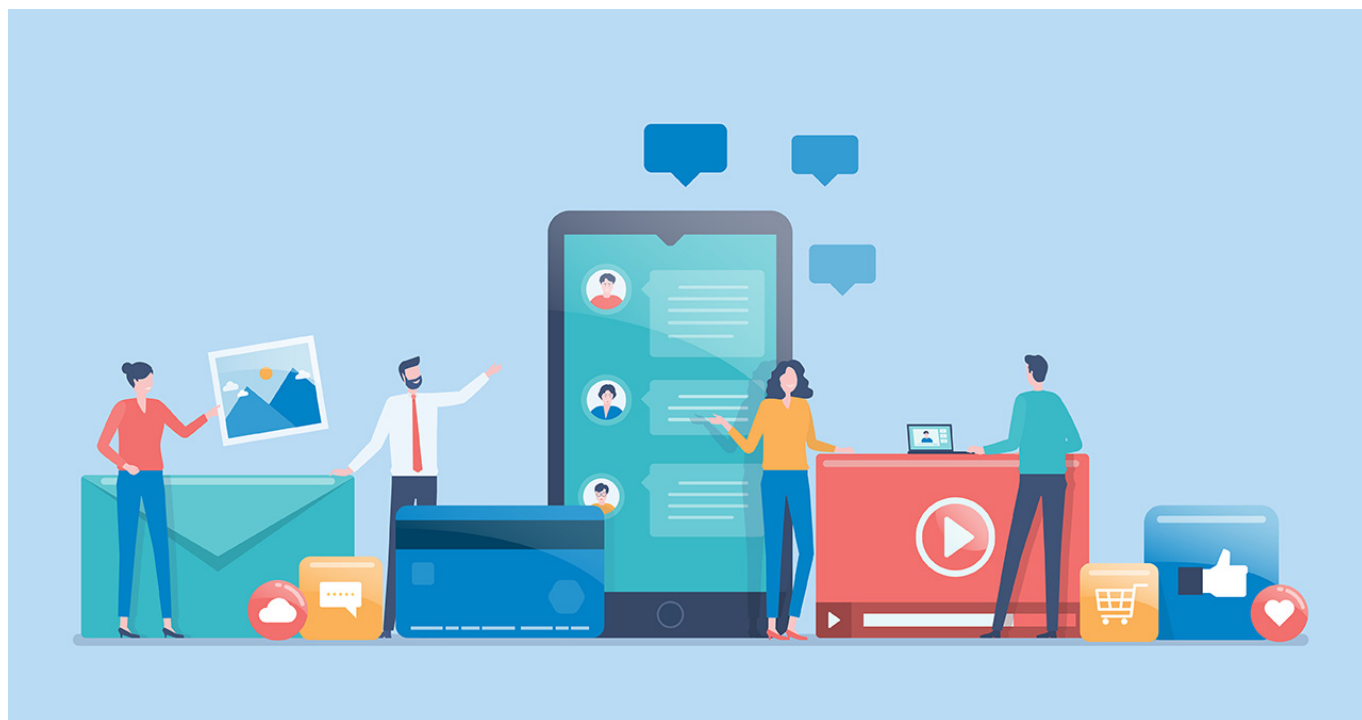
- la communication de crise proprement dite : activité transversale qui concerne la préparation et la gestion de la communication dans cette situation ;
- la communication sur les risques et la communication sur des sujets polémiques ;
- la communication d'acceptabilité : qui accompagne les projets d'implantation ayant un fort impact sur l'environnement et les populations concernées.

le replay

L'objectif de l'émission a été de définir les contours de cette communication, de l'appréhender au mieux pour s'y préparer, d'aborder des exemples concrets et des bonnes pratiques, d'en tirer des leviers d'action transférables.

Être un manager de la transformation

Le mardi 3 mai 2022



Élément clé de l'organisation, dans la mesure où il porte et met en œuvre le changement, le manager accompagne les équipes, anticipe et gère les situations de crise. Il impulse une dynamique personnelle à travers son style de management, encourage au bien-être et à la qualité de vie au travail.

Pour bien accompagner ses équipes, en appui des services des ressources humaines, le manager devra tenir compte des ressources dont il dispose (matérielles mais surtout humaines) afin de bien identifier, comprendre et analyser les besoins et les attentes exprimés par ses collaborateurs. Il aura à cœur d'identifier et de valoriser les forces collectives et les atouts de chaque membre de son équipe pour faire face aux défis futurs et aux transformations à venir.

[le replay](#)

Cette émission a pour objectif de définir et d'illustrer ce que sont accompagnement de la transformation et accompagnement au changement pour un cadre de l'éducation nationale en proposant des pistes et leviers d'actions.

Agir pour le bien-être au travail dans les établissements

Le mardi 19 avril 2022



La notion de bien-être au travail est un concept englobant, de portée plus large que celui de santé tel que défini par l'OMS ("La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social..."). Elle fait référence à un sentiment général de satisfaction et d'épanouissement dans et par le travail qui dépasse l'absence d'atteinte à la santé.

Connaître, comprendre et agir pour le bien-être des agents est un impératif de premier plan pour la gestion et le développement des ressources humaines. Le bien-être au travail est un élément d'attractivité et de stabilité des métiers. C'est un levier de motivation individuel et au sein des collectifs professionnels. Le mal être est un des déterminants de certaines maladies professionnelles.

[le replay](#)

Suite au Grenelle de l'Éducation, le ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports s'engage, comme d'autres employeurs publics, à porter haut cette préoccupation du bien-être au travail de ses agents par la mise en place de différentes mesures :

- un Observatoire des Rémunérations et du Bien-Être des personnels (ORBE) ;
- revalorisation, entre autres, salariales mais aussi d'image pour de nombreux agents ;
- rapprochement des centres de décisions en matière d'accompagnement et de gestion des ressources humaines ;
- création de fonctions RH de proximité ;
- etc.

La mise en place de l'ORBE a permis de lancer une enquête de grande envergure qui doit

permettre de collecter différentes informations sur le bien-être qui, s'il se mesure objectivement par certains indices, reste néanmoins un sentiment personnel, voire subjectif. Ce baromètre du bien-être fait suite à différentes enquêtes préalablement conduites par la DEPP et Georges Fotinos, laissant apparaître quelques sujets d'inquiétude.

Ouverture européenne et internationale des établissements scolaires : quel pilotage ?

Le mardi 5 avril 2022



Comment développer l'ouverture des établissements scolaires vers l'international ? Quel pilotage adopter pour mobiliser les équipes, quels dispositifs et partenariats mettre en œuvre et quels leviers actionner en tant que personnel d'encadrement ?

Dans le contexte de la dynamique de la Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE) et du rapport du 1^{er} juillet 2021, "[***Faire de l'Éducation le cœur battant de l'Europe***](#)"

d'Illana Cicurel, députée européenne, encourageant la construction d'un espace européen de l'éducation, le développement d'un axe à et vers l'international s'avère incontournable pour les établissements scolaires.

Les personnels ainsi que les élèves peuvent s'appuyer sur des dispositifs éprouvés et efficaces ainsi que sur des partenariats fructueux. Cette émission s'attachera à donner des pistes de réflexions ainsi que des exemples concrets de mise en œuvre d'actions ayant remporté un certain succès auprès des élèves. L'IH2EF proposera à partir de l'année prochaine des actions de formation en direction des personnels d'encadrement en ce sens.

[le replay](#)

[la sélection documentaire](#)

Spécialité HGGSP - Quel pilotage pédagogique au service d'un continuum pour les élèves ?

Le mardi 15 mars 2022



L'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, communément appelée HGGSP, est une spécialité proposée en voie générale depuis la réforme du bac. Cette spécialité repose sur le croisement de quatre disciplines : l'histoire, la géographie, la géopolitique et les sciences politiques.

Mise en place depuis deux ans, cette spécialité rend possible la poursuite d'un cursus dans de nombreuses formations à l'université, en CPGE, en IEP ou encore en école de commerce.

En 2019-2020, 33,4% des lycéens ont choisi HGGSP en classe de 1^{re}, une spécialité le plus souvent combinée avec :

- mathématiques / sciences économiques et sociales (SES),
- langues, littératures & cultures étrangères et régionales (LLCER) / SES
- humanités, littérature et philosophie (HLP) / SES.

le replay

Cette émission est l'opportunité d'analyser la situation relative à cette spécialité, de comprendre les choix qui s'opèrent tant pour les élèves qu'au sein des équipes pédagogiques et l'opportunité donnée à des professeurs déjà en poste de prendre en charge cet enseignement. S'agissant d'une spécialité dite "nouvelle", comment accompagner les personnels d'encadrement dans une compréhension fine des enjeux pédagogiques et des parcours possibles ?

Enseigner et faire vivre la laïcité

Le mardi 1^{er} mars 2022



L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de

l'État laïque, 13^e alinéa du [Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946](#). Les principes de la laïcité doivent donc en premier lieu être intégrés par les acteurs du système éducatif, qui doivent les incarner et leur donner vie. Les personnels éducatifs et pédagogiques sont de surcroît, chargés d'enseigner, et de faire respecter ses principes, aux élèves en lien avec leurs parents, ainsi qu'aux étudiants.

Lorsque ce cadre est bien construit, *la laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix*, article 6 de la Charte de la laïcité à l'École.

La laïcité trouve aussi, et c'est essentiel, sa place dans les contenus d'enseignement. Les élèves et les étudiants ont ainsi la possibilité d'envisager cette notion dans une perspective historique et épistémologique, tout au long de leur cursus.

[le replay](#)

C'est la complémentarité entre l'évolution dans un environnement laïque, la perception des intérêts qu'il offre, la possibilité d'en discuter, voire d'en questionner la pertinence, dans le cadre de débats réglés, associée à un véritable enseignement, qui formera les citoyens de demain, à leur tour garants des principes fondateurs de la République.

Les intervenants, acteurs à différents niveaux du système éducatif, exposeront leur perception de la situation, des actions engagées, de leurs premiers effets et des perspectives d'évolution, avant de répondre aux questions des auditeurs.

Le Service national universel

Le mardi 15 février 2022 de 17h à 18h



Le service national universel (SNU) est un projet de société qui a pour finalités de :

- faire vivre les valeurs républicaines ;
- renforcer la cohésion nationale ;
- développer une culture de l'engagement ;
- accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Il est intéressant de porter un regard sur l'organisation institutionnelle en construction pour porter cet ambitieux projet et d'interroger le rôle des cadres pédagogiques, notamment des personnels de direction pour promouvoir et faire vivre ce dispositif dans leur établissement.

[**le replay**](#)

Le SNU, pour qui ?

Le SNU concerne les jeunes volontaires âgés de 15 à 17 ans de l'ensemble des départements français de métropole et d'outre-mer. En 2022, 50 000 jeunes volontaires pourront ainsi s'inscrire au SNU et réaliser leur séjour de cohésion durant l'une des trois sessions qui seront proposées en février, juin et juillet avant d'effectuer une mission d'intérêt général.

La mise en œuvre du SNU

Le déploiement du SNU est placé sous l'autorité du recteur de région académique. Le Délégué Régional Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) coordonne les services au niveau régional (mobilisation et articulation des services de l'État en région) et départemental (soutien de l'action des équipes départementales). Il veille à l'élaboration et au suivi budgétaire, ainsi qu'à la coordination des différents acteurs régionaux concernés.

La mise en œuvre des différentes phases du SNU : information et recrutement des volontaires, organisation des séjours de cohésion, réalisation des missions d'intérêt général et déploiement de la phase d'engagement volontaire, s'appuie sur un comité de pilotage départemental, dirigé par le chef de projet départemental, sous l'autorité de l'inspecteur d'académie - Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN), lui-même en relation étroite avec le Préfet du département et le chef du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES). Les services académiques sont ainsi placés au cœur de la mise en œuvre du SNU.

Le continuum Sco-Sup : piloter le Bac -3/+3

Le mardi 1^{er} février 2022



La récente réforme du lycée, la transformation de la voie professionnelle, les dispositions prises au titre de la loi ORE (de mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants) invitent à mieux prendre en charge les élèves et étudiants dans leur diversité. Les questions de médiation de l'information, de mise en œuvre de situations de découverte, d'immersion et expérientielles ou la capacité des acteurs à développer des stratégies articulées à l'échelle des établissements et des territoires sont centrales pour sécuriser les parcours qui s'expriment aujourd'hui dans une plus grande diversité. De nouveaux diplômes comme le Bachelor Universitaire de technologie (BUT) sont emblématiques de ces changements. Ce sont aussi des pratiques, des langages communs et des outils que les acteurs (cadres, responsables et équipes pédagogiques) doivent, ensemble, définir et mobiliser pour faciliter la construction de parcours de réussite.

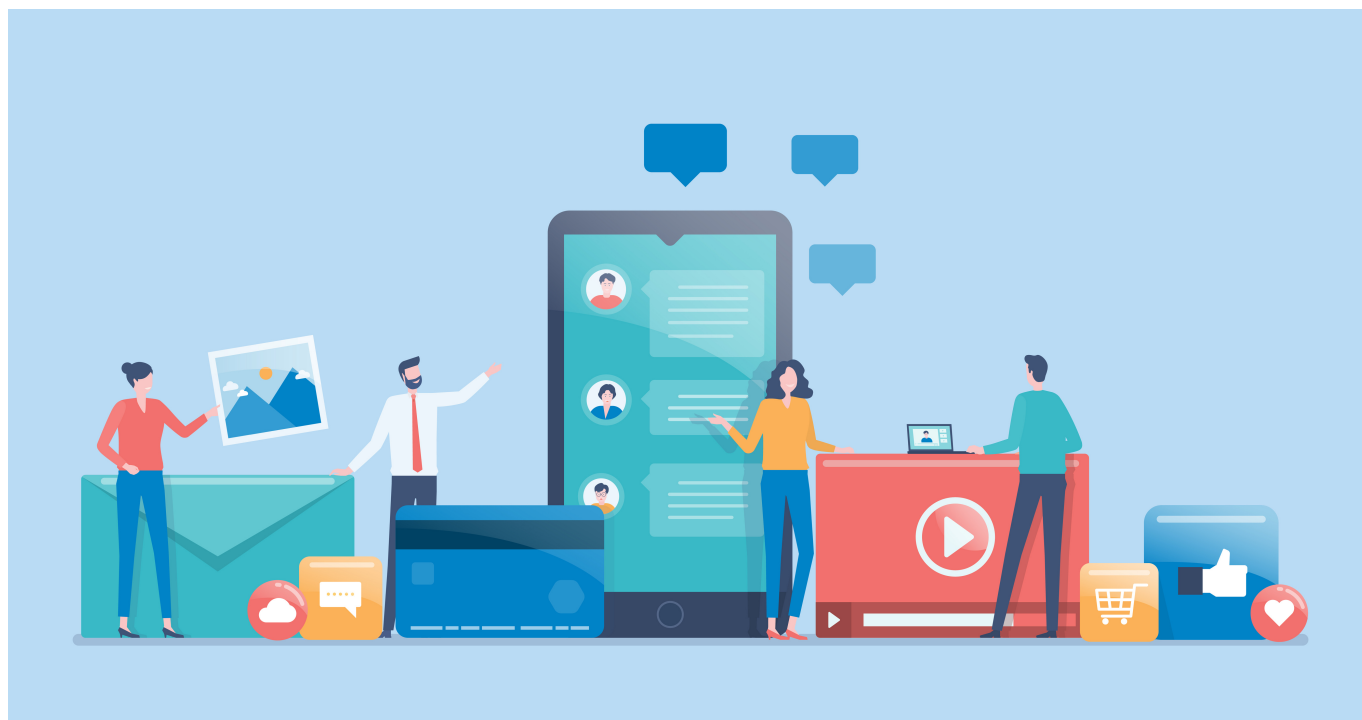
[le replay](#)

Ainsi, le colloque réunira une communauté de cadres de l'enseignement scolaire et supérieur autour de nouvelles formes de gouvernance davantage déconcentrées mais aussi de nouvelles modalités d'actions plus collectives pour améliorer les conditions d'accès et de réussites des élèves et étudiants.

Les intervenants dresseront donc la "table du colloque" en développant ce qui, dans leurs métiers ou leurs fonctions, traduit ces nouveaux accompagnements, ces nouveaux pilotages pour une liaison Sco-Sup plus forte. Ils indiqueront ce que les réformes récentes citées modifient dans leurs pratiques d'encadrement à différentes échelles d'action.

Éducation aux médias et à l'information

Le mardi 18 janvier 2022



Jean-Michel Blanquer a rappelé la priorité du renforcement de l'éducation aux médias et à l'information pour la formation civique des élèves et la défense de la liberté d'expression à l'ère numérique. L'objectif d'une éducation aux médias et à l'information est de permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, former des "cybercitoyens" actifs, éclairés et responsables de demain ([Éduscol](#) et [education.gouv.fr](#)).

L'actualité nous montre chaque jour combien il est important de savoir décrypter l'information, de savoir se repérer dans le flot d'informations vraies ou fausses, de savoir déjouer les pièges de la désinformation, de se forger un esprit critique, de connaître les droits et les devoirs de la publication en ligne, de savoir respecter autrui et se respecter soi-même sur les réseaux sociaux.

[le replay](#)

Dans ce contexte, former les élèves appartient à chaque membre de la communauté éducative, personnels d'encadrement, enseignants, personnels de vie scolaire etc.

Éducation à la santé

Le mardi 7 décembre 2021



La santé et le bien-être favorisent la réussite scolaire laquelle participe également d'une bonne santé. La santé s'entretient tout au long de la vie en donnant aux personnes le pouvoir d'agir en apportant des soins préventifs réguliers et en anticipant les effets de l'environnement et des organisations.

L'éducation à la santé s'inscrit dans une démarche globale et systémique, en permettant le développement des aptitudes individuelles. Elle consiste en des séances dédiées ou intégrées aux cours de SVT, d'EPS, d'EMC, d'histoire, de mathématiques, etc. et nécessite une formation des adultes de l'École, qui sont toujours des référents pour les élèves. L'approche est de préférence positive, pour un développement optimal de l'enfant ou de l'adolescent.

Il s'agit d'amener les jeunes à réfléchir par eux-mêmes, sans leur prescrire de comportements et après un diagnostic au sein de l'établissement.

[le replay](#)

Les compétences psychosociales, ou aptitudes essentielles ayant valeur transculturelle et définies par l'Organisation mondiale de la Santé, permettent une acquisition d'aptitudes utiles dans de nombreux domaines dont la santé et sont de plus en plus développées chez les élèves par des enseignants formés. L'éducation à la santé nécessite donc de la méthode, une formation, et l'acceptation de se savoir une référence pour les élèves, qui sont souvent plus attentifs aux actes qu'aux paroles.

L'éducation au développement durable, année de la biologie - temps 2

Le mardi 16 novembre 2021



2^d direct consacré à l'année de la biologie

Au cœur des enjeux du XXI^e siècle, la biologie apporte aujourd'hui réflexions et questions tant dans le champ scientifique et technologique que sur des enjeux sociétaux et économiques. À 400 km d'altitude, Thomas Pesquet nous montre chaque jour comment les expériences biologiques menées pourront à terme apporter des améliorations significatives. Au cours de ce direct, seront mobilisés acteurs de terrain et partenaires pour comprendre les fondamentaux scientifiques et mesurer l'importance de leurs applications.

[le replay](#)

L'éducation au développement durable

Le mardi 19 octobre 2021



L'éducation est, aujourd'hui, un volet essentiel de la stratégie nationale de transition écologique pour un développement durable. L'EDD fait désormais partie intégrante de la formation initiale des élèves, dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires et questionne ainsi le pilotage des personnels l'encadrement concernés.

Quels sont les enjeux de cette éducation dite transversale ? Comment déployer le parcours citoyen et le parcours santé pour répondre à ces enjeux ? Comment piloter ces parcours pour une meilleure prise en compte des objectifs liés au développement durable ? Quels sont les leviers de pilotage à disposition ?

Le premier temps de ce direct sera consacré à l'explicitation des objectifs du développement durable et la manière dont L'EDD doit se structurer autour de nouveaux axes dont l'horizon est défini par l' dans le cadre de l'Agenda 2030.

[le replay](#)

La question de la formation, de l'action éco-délégués et des partenariats actifs pour atteindre ces objectifs sera évoquée sous forme de témoignages et d'analyse de pilotages mis en œuvre.

La culture juridique des personnels d'encadrement

Le mardi 5 octobre 2021



L'ensemble des personnels d'encadrement, inspecteurs, personnels de direction, cadres administratifs agissent en droit et sont confrontés à des situations réglementaires et juridiques parfois complexes. Comment les former ? Quelles différences faire entre le juridique et le réglementaire ? Comment acquérir une culture juridique ou un réflexe juridique ?

Le besoin de formation et d'expertise juridique semble croissant dans les environnements professionnels des cadres de l'éducation nationale. Les personnels d'encadrement ne sont pas des juristes mais acquièrent un réflexe juridique, une démarche qui doit s'appuyer à la fois sur une bonne connaissance des principes mais aussi des relais existants pour les accompagner.

Le premier temps de l'émission permet de bien distinguer la différence entre la culture réglementaire et la culture juridique nécessaire pour agir en droit et rappeler les grands principes permettant d'agir en droit.

[le replay](#)

Des situations complexes concrètes dans lesquelles un *Service académique juridique* est intervenu sont présentées. C'est aussi l'occasion de décrire le rôle et le fonctionnement de ce service. L'illustration de situations gagnées au contentieux démontre l'intérêt d'une indispensable culture juridique des personnels d'encadrement.

Le dernier temps de l'émission précise les formations qui sont proposées à travers l'exemple

de la région académique Nouvelle-Aquitaine ainsi que celles proposées par l'IH2EF.

L'évaluation de l'établissement (temps 1)

Le mardi 21 septembre 2021

La force du lien entre évaluation et projet d'établissement.

En quoi la dimension participative de l'ensemble des acteurs au processus d'évaluation, notamment les élèves, est-elle un élément essentiel à la démarche d'évaluation de l'établissement ?



La première campagne d'évaluation des établissements, dans le cadre prévu par la loi, pour une école de la confiance de juillet 2019 et arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École le 8 juillet 2020, a débuté au début du mois d'octobre 2020.

Lors du lancement de cette première campagne, l'IH2EF et le CEE vous ont proposé une émission dans le cadre des Mardis de l'IH2EF consacrée à *l'auto-évaluation de l'établissement* (temps 1 saison 2020/2021) dont [le replay](#) est toujours à votre disposition.

Conformément à l'annonce faite à cette occasion, un second temps vous a été proposé au mois de février 2021 (temps 2 saison 2020/2021) dont la [consultation en mode vidéo ou audio](#) reste accessible.

[le replay](#) [la sélection documentaire](#)

L'accompagnement mis en place se poursuit par l'organisation d'une nouvelle émission à destination de l'ensemble des personnels de direction, inspecteurs et acteurs de cette évaluation et particulièrement ceux concernés par l'auto-évaluation en 2021-2022.

Devenir personnel d'encadrement du MENJS

Le mardi 7 septembre 2021

La qualité de vie au travail, la gestion qualitative des personnels, les transitions professionnelles sont au cœur des réflexions et des décisions qui découlent du Grenelle de l'Éducation. Les conclusions, présentées le 26 mai 2021, donnent lieu à 12 mesures qui contribuent chacune à mieux valoriser, reconnaître et accompagner les personnels du MENJS.



Le mouvement de décentralisation et de déconcentration sans cesse réaffirmé depuis le milieu du 20^e siècle rapproche les centres de décisions des acteurs auxquels elles s'appliquent. Cela se traduit concrètement dans notre ministère par une plus grande autonomie et des marges de manœuvres accrues à tous les niveaux de décisions. À ce titre, les personnels d'encadrement sont appelés à exercer des fonctions et missions stratégiques dans l'évolution du système éducatif. Ils s'appuient sur les compétences professionnelles acquises et en développent de nouvelles à une autre échelle pour accompagner l'activité des structures de formation dans leur territoire.

Lors de cette émission, l'IH2EF vous a présenté les attentes de l'institution à l'égard des personnels d'encadrement, les enjeux de leur pilotage sur le fonctionnement global, la richesse et la diversité des parcours.

[le replay](#)

Les missions des personnels d'encadrement seront éclairées par les interventions de représentants de la direction de l'encadrement, présidents de jury et des témoignages de personnels en exercice dans différentes académies.

Vous souhaitez revoir une émission passée ? [la saison 2020-2021 des Mardis de l'IH2EF](#)